



SIVOM de Chamechaude (Siren : 200094316)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Sarcenas
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/08/1978
Date d'effet	01/07/2020

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Guy BECLE-BERLAND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Sarcenas
Numéro et libellé dans la voie	Place de l'Église
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38700 Sarcenas
Téléphone	04 76 88 60 18
Fax	
Courriel	sivom.chamechaude@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	2 379
Densité moyenne	23,21

Périmètres

Nombre total de membres : 2
- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Saint-Pierre-de-Chartreuse (213804420)	965

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
38	Grenoble-Alpes-Métropole (200040715)	Métropole

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
Autres
- Autres
<i>Cette compétence comprend l'organisation, la gestion et le développement du domaine skiable nordique (investissement et fonctionnement), ainsi que les activités et missions de promotion, d'animation et de commercialisation nécessaires au bon fonctionnement de ce service. Le syndicat assure le fonctionnement et l'investissement des équipements concernés par ses compétences (assurances, droits de passage, etc.), Les équipements du site sont les suivants : les pistes de ski de fond, les pistes de ski-roues, le stade de biathlon. Le syndicat participera à la protection des prairies, des forêts, alpages, etc. Enfin, le SIVOM de Chamechaude exercera les missions de prestations liées au secours des usagers du domaine skiable nordique dans le cadre des prescriptions édictées par les Maires de Saint Pierre de Chartreuse, du Sappey en Chartreuse et de Sarcenas, titulaires du pouvoir de police administrative. La compétence "Raquettes à neige" est une compétence à la carte transférée par les communes du Sappey en Chartreuse et Sarcenas,</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)